CONSEIL de Développement du Pays d'Ancenis

Bilan d'activité

2020

Centre administratif « Les Ursulines » - Quartier Rohan- CS 50201 – 44156 Ancenis
Tél. 02 40 96 44 79 - Fax 02 40 96 82 90 – Email : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement/

Sommaire

L'édito du Bureau du Conseil de développement p.3

Renouvellement du Conseil de développement du Pays d'Ancenis p.4

Bilan d'activité 2020 et perspectives 2021 ..... p.9

Les réunions et rencontres en 2020 ..... p. 15

Bilan budgétaire p.16

Edito du Bureau

L'année 2020 s'est ouverte par le renouvellement de la composition du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis suivi par les élections municipales et le renouvellement du conseil communautaire, notre interlocuteur principal. Par ailleurs la crise liée à la COVID-19 a largement perturbé notre fonctionnement.

Les désignations au Conseil de Développement pour 2020-2022 s'étaient effectuées fin 2019 avec une innovation importante : la création d'un collège des tirés au sort issus des 5 secteurs du Pays d'Ancenis. En l'absence d'un candidat à la présidence du Conseil lors de notre assemblée plénière du 22 janvier, une direction collégiale a été mise en place pour un an.

L'accueil des nouveaux désignés, leur implication progressive a été fortement perturbée par le confinement de mars-avril, puis les contraintes imposées pour la tenue de réunion n'ont permis leur reprise en « présentiel » qu'en septembre, avant de nouvelles restrictions fin octobre. L'animatrice a été la plupart du temps en télétravail.

Aucun des membres n'était habitué aux réunions en visio-conférence, beaucoup ont appris, mais certains ont rencontré trop d'obstacles techniques ou psychologiques pour être vraiment actifs. Notre étude sur l'accès au numérique rendue publique en février a vu ses réserves confortées. Si personne ne se satisfait du manque de convivialité, du risque d'avoir des échanges peu approfondis par visio-conférence ou échanges mail, nous avons dû nous adapter. Cela a permis de finaliser l'étude sur les déplacements domicile-travail et de produire une contribution sur la prise éventuelle de compétence mobilités de la COMPA.

Par ailleurs les commissions ont amorcé leur réflexion sur les nouveaux thèmes de travail à choisir pour la période 2021-2022. Enfin deux nouveaux groupes de travail ont été constitués en fin d'année, l'un sur la place des femmes dans le Pays d'Ancenis, l'autre sur la culture.

Nous espérons tous pouvoir continuer à travailler de façon constructive avec les acteurs du territoire. Notre préoccupation dans la définition des axes de travail du Conseil de Développement reste de participer au développement harmonieux du Pays d'Ancenis en apportant une contribution des acteurs économiques et sociaux et des habitants, dans une perspective parfois un peu décalée dans le temps par rapport aux décisions des élus. En attendant les commissions et groupes de travail ont prévu de rencontrer des responsables locaux ou de lancer des enquêtes.

Se projeter dans les suites de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et se lancer dans une indispensable transition énergétique est une préoccupation commune à nos membres, élus et aux différents responsables.

Espérons qu'en 2021, avec une atténuation de la crise sanitaire, avec l'élection d'un(e) nouveau (elle) président (e) du Conseil nous pourrons reprendre notre travail constructif dans des conditions plus conviviales, tout en continuant à utiliser à bon escient des outils numériques.

Christian Carteyron, Roger Classine, Patrice Juton, Richard Lagadec, Elodie Robert, Lionel Visset
Les membres du Bureau du Conseil de développement du Pays d'Ancenis

Renouvellement du Conseil de développement du Pays d'Ancenis

➔ Un renouvellement préparé fin 2019 et réalisé début 2020

Le renouvellement du Conseil de Développement a été préparé fin 2019, avec notamment :

- la prise d'une délibération au conseil communautaire du 17 octobre 2019 qui vient modifier les statuts du Conseil de Développement
- la recherche de nouveaux membres selon les règles relatives à chacun des collèges (cf plus loin).

Le nouveau mandat du Conseil de Développement, d'une durée de 3 ans (début 2020 à fin 2022) a débuté avec deux réunions : la première, le 15 janvier 2020, a été consacrée uniquement aux nouveaux membres afin de les « mettre dans le bain » (cf photo ci-dessus). Puis l'assemblée plénière d'installation, avec l'ensemble des membres, s'est déroulée le 22 janvier 2020. Les objectifs de cette plénière étaient les suivants : faire connaissance entre membres, élire un nouveau Président et réfléchir à des perspectives de travail pour le mandat 2020-2022.

➔ Composition du Conseil de développement

NB : le tableau ci-dessous correspond à la composition du Conseil de Développement à la date du 31/12/20 (en effet, l'essentiel des membres ont été renouvelés au moment de la plénière du 22/01/20, mais en cours d'années quelques personnes ont démissionné ou au contraire rejoint l'instance pour pourvoir des places vacantes).

	Collège monde économique	**Collège formation, Santé et Action sociale**	**Collège des Associations de la culture, des loisirs et environnementales**	**Collège des personnes qualifiées**	**Collège des tirés au sort**
1	**Chambre de Commerce et de l'Industrie** Jean BUREAU	**Centres de formation** Michel JOUBARD – IFAS	**Associations culturelles** Philippe RIGOLLIER – Association Louis-Lumière Suppléante : Elodie ROBERT – Philéas&co	**Claude BRICAUD**	**Homme Secteur Ancenis** Titulaire : Henri SEBILEAU
2	**Chambre d'Agriculture** Tony LUAIS	**Etablissements d'enseignement** Aline OLICARD - Lycée Professionnel Saint Thomas d'Aquin	**Associations du Patrimoine** Bernard PERROUIN – ARRA	**Jacques COCARD**	**Femme Secteur Ancenis** Titulaire : Sandrine CASTEL-BIDERRE Suppléante : Sonia ADELAIDE-SMADJA
3	**Chambre des Métiers et de l'Artisanat** Place vacante	**Structures d'hébergement personnes âgées** Titulaire: Jardins de l'Erdre - Michel GUILLET	**Associations d'animation du territoire** Daniel BOUTROUELLE – Syndicat d'Initiative	**Jean-Pierre COSNEAU**	**Homme Secteur Nord-Ouest** Titulaire : Frédéric DECAGNY

		Suppléant : Résidence Montclair au Cellier - Christine LEPINE ou Christian ABELARD	Suppléant : Patrice CHEVALIER		Suppléant : Jean-Marc VIAVANT
4	**Syndicats des salariés** Roger CLASSINE – CFDT	**Services de soins** Titulaire : Christophe TIGER – Centre hospitalier Erdre et Loire Suppléant : Christian FOUQUERAY – ASSIEL	**Associations de jumelage** Anne ROUSSEAU – Comité de Jumelage Ancenis Suppléant : Jacques DEROUET	Place vacante	**Femme Secteur Nord-Ouest** Titulaire : Claire GROSBELLET Suppléante : Françoise GUIHARD
5	**Associations d'entreprises** Sébastien LENOBLE – CJD	**Associations de solidarité** Michel DAUDIN – ELI	**Associations de personnes âgées** Michel COTTINEAU – Générations Mouvement	**Guy GUERIN**	**Homme Secteur Sud-Ouest** Titulaire : Philippe DION Suppléant : Patrick BEZAGUT
6	**Economie Sociale et Solidaire** CRESS - Emmanuelle DE PETIGNY	**Associations pour emploi/insertion des jeunes** Alexandre CHARRON - Donnons confiance	**Associations de jeunes ou de l'enfance** Anne LE MAGUET	**Charles FONTENEAU**	**Femme Secteur Sud-Ouest** Titulaire : Céline DEISS-BIGOT Suppléante : Place vacante
7	**Associations d'entreprises** Place vacante	**Mutuelles** Daniel HILLON - Mutuelles Harmonie	**Associations pour les déplacements doux** Richard LAGADEC – Association déplacements doux 44-49	**Bertille THAREAU**	**Homme Secteur Nord-Est** Titulaire : Frédéric HUMBERT Suppléant : Jean-Gabriel DUMAIT-LE QUEMENT
8	**Représentant du monde économique** Daniel NUAUD	**Associations pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap** Titulaire : Pierre-Michel LEDUC – Les Amis de Raymond Suppléante : Florence JOULAIN – FCAPI	**Associations environnementales** Philippe BRANCHEREAU – EOLA Suppléant : Yves COURAUD – CLCV	**Laurence LEBRUN**	**Femme Secteur Nord-Est** Place vacante
9	**Représentant du monde économique** Christian CARTEYRON	**Associations de personnes en situation de handicap** Titulaire : Laurent FREDEL – Association Valentin Haüy Suppléant : Christian GROSBOIS – Association Valentin Haüy	**Associations musique, danse et chant** Place vacante	**Paule PAPIN-BRICAUD**	**Homme Secteur Sud-Est** Place vacante
10	**Représentant du monde économique** Patrice JUTON	**Représentants du secteur de la formation, de la santé ou de l'action sociale** Lionel VISSET	**Représentant(e) des associations de la culture, des loisirs ou environnementales** ICPA Philippe BELLEC	**Marie-Thérèse PERROTEAU**	**Femme Secteur Sud-Est** Place vacante

Voici quelques précisions concernant les modalités de désignation des membres selon les types de collèges :

- Les intitulés des « cases » des 3 premiers collèges du Conseil de développement font l'objet d'une délibération de la COMPA, afin que des structures diversifiées soient représentées au sein du Conseil de Développement. Pour pourvoir les places vacantes des courriers ont été adressés par le Conseil de Développement à différents types de structures sur le territoire pendant l'été 2019.
- Les personnes qualifiées (4e collège) sont, quant à elles, désignées nominativement par le conseil communautaire.
- Le 5e collège (personnes tirées au sort sur listes électorales) a été créé par le conseil communautaire en octobre 2019. Avec l'appui des communes, 400 personnes ont ainsi été invitées à rejoindre le Conseil de Développement. 22 d'entre elles ont fait part de leur accord. Un tirage au sort a été organisé le 19 décembre 2019 par la COMPA afin de les départager.
- Le tableau de composition distingue des titulaires et des suppléants : les suppléants ne peuvent pas voter en assemblée plénière (sauf en cas d'absence du titulaire) mais peuvent participer aux commissions et groupes de travail au même titre que les titulaires

Au 31/12/2020, le Conseil e Développement compte :

- Un total de 57 membres (contre 46 en 2016)
- 16 femmes et 41 hommes (contre 10 femmes en 2016)
- 31 nouveaux membres (ayant rejoint l'instance début ou courant 2020) et 36 membres sortants
- 3 trentenaires, 9 quarantenaires, 12 cinquantenaires, 16 soixantenaires et 17 membres de 60 ans et plus (soit un certain rajeunissement des membres par rapport à 2016)
- 21 membres en emploi, 31 retraités et 5 dans une situation « autre »
- 34 membres (voir détails sur la carte ci-dessous) issus de communes autres que la ville centre d'Ancenis Saint Géréon (ce qui représente 60 % du total des membres, contre seulement 46 % en 2016)

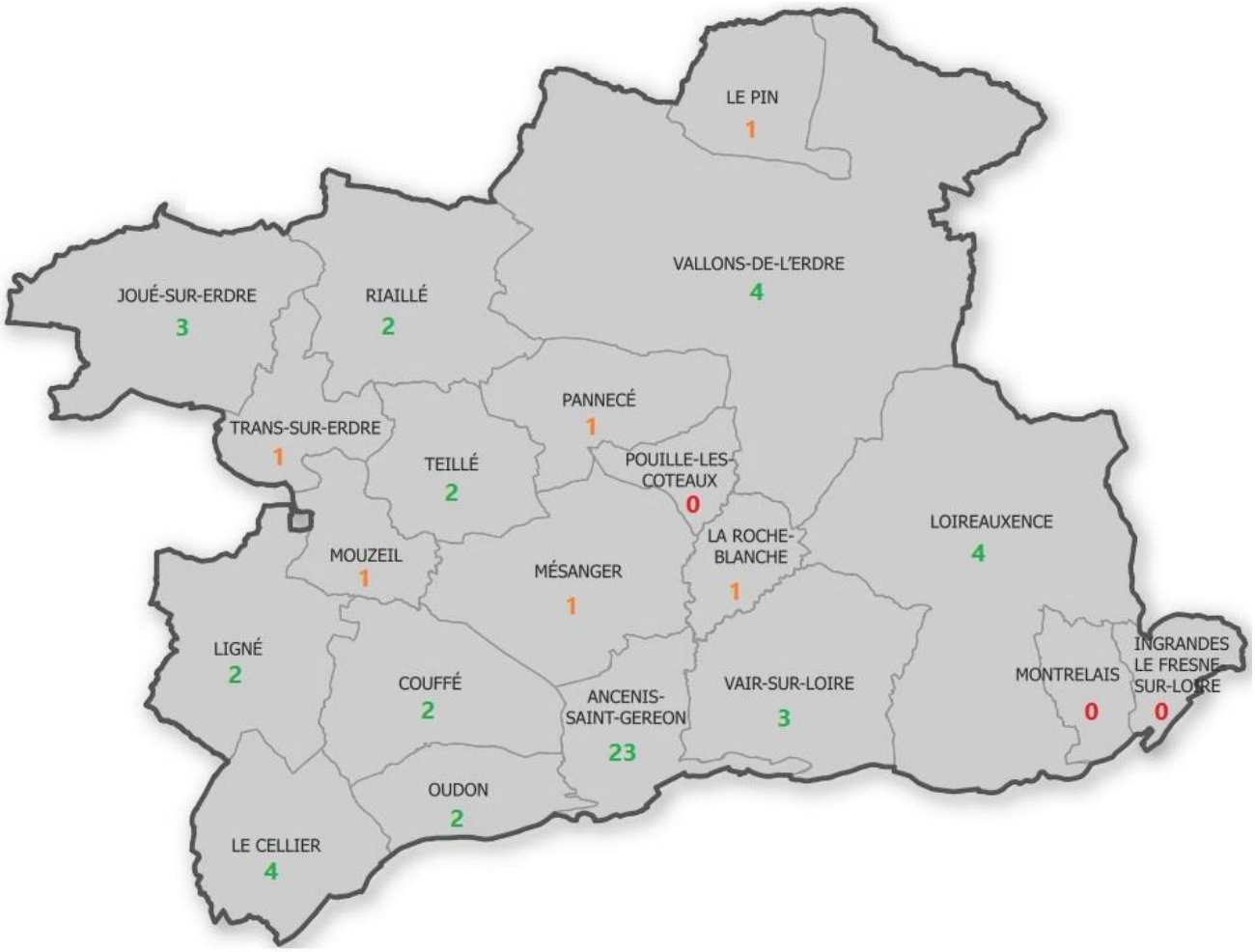

➔ Présidence du Conseil de développement

En l'absence de candidats à la Présidence du Conseil de Développement lors l'assemblée plénière d'installation du 22/01/20, il a été acté que le Conseil de Développement serait présidé de manière collégiale par les membres du bureau pour une durée de 1 an.

Conformément aux statuts du Conseil de Développement, le « bureau » est composé des 2 référents de chacune des commissions, élus par les membres de la commission concernées. Au cours des premières réunions du mandat 2020-2022 de chacune commission du Conseil de Développement, il a donc été procédé à l'élection de référents (d'où quelques changements en cours d'année au sein du bureau assurant la présidence collégiale).

Les membres du Bureau sont les suivants (ci-dessus un aperçu de la réunion de bureau en visio-conférence du 9/12/20) :

- En charge de la commission développement économique : Christian CARTEYRON et Patrice JUTON
- En charge de la commission environnement : Roger CLASSINE et Richard LAGADEC
- En charge de la commission vie sociale : Lionel VISSET et Elodie ROBERT (remplaçants de Marie-Thérèse PERROTEAU qui a participé à la présidence collégiale pendant la 1ère moitié de 2020)

Une assemblée plénière est prévue le 2 février 2021 en visio-conférence et aura pour objet principal l'élection d'un nouveau ou d'une nouvelle Président(e).

Bilan d'activité 2020 et perspectives 2021

➔ Commission « vie sociale »

L'année 2020 a débuté par la publication de l'étude de la commission vie sociale sur la « dématérialisation des services au public », fruit du travail de la commission au cours des années 2018 et 2019. Le 14 janvier 2020, une réunion avec les partenaires plus proches a été organisée pour une dernière relecture du rapport. Le 13 février une réunion de restitution ouverte aux élus, aux acteurs locaux (administrations, associations) et au grand public a été organisée, une soixante de personnes étaient présentes (photo ci-dessus). Le diaporama de cette réunion ainsi que le rapport complet ont été envoyés à une première sélection d'acteurs locaux dès février sous format numérique. Un 8 pages édité en format papier et résumant l'étude a été transmis aux nouveaux élus municipaux et intercommunaux et à différents acteurs locaux en septembre 2020.

La 1ère réunion de la commission vie sociale pour le nouveau mandat 2020-2022 était prévue le 16 mars 2020 mais n'a pas pu se tenir en raison du confinement, et faire connaissance entre membres par visio-conférence semblait compliqué.

Pendant le confinement, la commission vie sociale a souhaité rédiger une contribution complémentaire sur le thème « fracture numérique et coronavirus ». En effet cette question de la « fracture numérique » se posait d'autant plus en cette période où il était demandé à beaucoup d'habitants du Pays d'Ancenis d'utiliser l'outil informatique et Internet pour produire des « attestations de sortie », télétravailler, poursuivre sa scolarité etc. Cette contribution a été rédigée sans que la commission vie sociale se réunisse physiquement, en s'appuyant sur des échanges de mails et des documents collaboratifs. Elle a été diffusée fin avril par mail à différents acteurs locaux (services publics, établissements scolaires, associations de solidarité…).

La première réunion du Conseil de Développement s'est finalement tenue en « présentiel » en septembre 2020. Les membres ont pu faire connaissance et les nouveaux ont découvert l'historique de la commission. De nouveaux référents ont été élus. Les cheffes du service solidarités de la délégation d'Ancenis du Conseil Départemental avaient été invitées afin de permettre aux membres de la commission de mieux connaître leur champs d'action : la commission vie sociale sera effectivement probablement amené à travailler avec le Conseil Départemental comme cela avait été le cas au cours des années passées (sur le diagnostic gérontologique, l'accueil social universel…).

La commission suivante, début octobre 2020, a permis de débattre d'un futur sujet de travail. Il a été acté de s'intéresser aux « conséquences sociales de la crise sanitaire » en interrogeant différents acteurs du territoire (ce sujet était ressorti de lors l'assemblée plénière du 1er octobre, voir paragraphe dédié).

Pendant le second confinement, une réunion a été organisée en visio-conférence le 1/12 pour commencer ce panorama des « conséquences sociales de la crise sanitaire » : les membres présents ont pu échanger avec la directrice et une salariée de la Mission locale du Pays d'Ancenis autour des conséquences de la crise sanitaire sur les 16-25 ans.

En 2021, la commission vie sociale poursuivra ce travail sur les « conséquences sociales de la crise sanitaire » : pour cela, il a été acté de rencontrer dans un premier temps de rencontrer tous les CCAS et les principales associations caritatives du territoire, une liste et une grille d'entretien sont en cours d'élaboration. Ces différents entretiens devraient permettre à la commission vie sociale d'identifier un ou plusieurs enjeux majeurs à approfondir.

Lionel Visset et Elodie Robert,
Membres du bureau du Conseil de développement,
en charge de la commission « Vie sociale »

➔ Commission « développement économique »

L'année 2020 de la commission développement économique a été essentiellement consacrée à la finalisation de l'étude lancée en 2019 autour de la « mobilité domicile-travail ». Les nouveaux membres accueillis en janvier 2020 ont pu « prendre le train en marche » et apporter un regard nouveau.

Début 2020, des membres ont pu rencontrer l'association de promotion de covoiturage Ehop à Rennes ainsi que différentes entreprises du Pays d'Ancenis pour compléter le tour d'horizon débuté en 2019.

Pendant le premier confinement et jusqu'à l'été, les référents de la commission et l'animatrice du Conseil de Développement ont travaillé sur la rédaction de la première partie du rapport « état des lieux et diagnostic » qui regroupe :

- La situation actuelle en matière d'offre et de flux de mobilité domicile-travail en Pays d'Ancenis
- Les résultats de l'enquête du Conseil de Développement auprès d'entreprises du Pays d'Ancenis
- Un panorama des politiques publiques / du contexte national et régional
- Des retours d'expériences hors Pays d'Ancenis

En septembre-octobre, les membres de la commission développement économique ont pu se réunir 3 fois en présentiel pour relire la partie 1, travailler sur la partie 2 dédiée aux « préconisations » (5 grands axes ont ainsi été identifiés, cf illustration ci-dessous), rédiger une conclusion et débattre des modalités de diffusion/restitution de l'étude.

L'étude, d'une longueur de 80 pages environ, a été finalisée en octobre 2020 pendant le second confinement. La diffusion de l'étude n'a pu être que partiellement réalisée en 2020, compte tenu du contexte sanitaire (qui ne permet pas d'organiser de réunion publique de présentation et fait que des entreprises du territoire ont d'autres

préoccupations). L'étude sera présentée aux élus de la COMPA membres de la commission mobilité-ruralité le 11 janvier 2021 puis diffusée plus largement.

En 20201 la commission développement économique commencera une nouvelle étude, sur un thème qui reste à déterminer. Un premier « brainstorming » entre membres à ce sujet a pu avoir lieu en octobre 2020. Pour alimenter cette réflexion, la commission devrait pouvoir échanger début 2021 avec le Vice-Président de la COMPA en charge du développement économique et le directeur du Pôle développement économique de la COMPA.

Christian Carteyron et Patrice Juton
Membres du bureau du Conseil de développement,
en charge de la commission « développement économique »

➔ Commission « environnement »

Début 2020, la commission a poursuivi son projet débuté en 2019 concernant le développement du « covoiturage spontané ». Des réunions de la commission et différents rendez-vous entre les référents de la commission, l'animatrice du Conseil de Développement et les services du Conseil Départemental ont eu lieu autour de ce projet. Ceci devait aboutir sur l'installation par le Conseil Départemental en mars 2020 de nouveaux panneaux « points stops » sur les axes Ancenis-Riaillé et Ancenis-St Mars la Jaille, puis sur la mise en œuvre d'une communication/mobilisation par le Conseil Départemental avec l'appui du Conseil de Développement (flyer, dossier de presse, plateforme web cartographiant les points et permettant de donner des avis, mais aussi organisation de réunions publiques etc).
Début mars, lors de la 1ère réunion de la commission environnement du nouveau mandat du Conseil de Développement, ce projet a été présenté aux nouveaux membres. Mais nous avons appris peu après que le Conseil Départemental de Loire-Atlantique reportait l'installation des panneaux à une date inconnue compte tenu de la crise sanitaire du Covid19 et de l'entrée en confinement. Le projet a finalement été mis en suspens sur l'ensemble de l'année 2020, encourager le covoiturage dans un contexte de distanciation sociale étant plutôt délicat. Nous ne savons toujours pas à ce jour quand et comment ce projet pourra être repris.

La commission environnement est donc à la recherche d'un nouveau thème de travail.
Début septembre, une réunion en présentiel da la commission a permis un premier temps de réflexion et de tour de table pour identifier des enjeux environnementaux sur lesquels les membres souhaiteraient travailler. Les thèmes « déchets » et « mobilité » ont été les plus cités. Ont également été évoqués : eau, agriculture/alimentation, risques et pollutions, végétalisation, habitat, Plan Climat Air Energie Territorial.
Courant novembre, les membres de la commission ont pu échanger en visio-conférence avec le Vice-Président de la COMPA en charge de l'environnement (Rémy Orhon) et la directrice du Pôle environnement de la COMPA. Cela a permis à la commission d'en savoir plus sur les compétences/projets de la COMPA en matière d'environnement, ce qui nous éclairera dans le choix d'un nouveau thème de travail pour 2021.
A partir de fin 2021, le Conseil de Développement devrait également être associé par la COMPA à l'évaluation du Plan Climat Air Energie Territorial.

Roger Classine et **Richard Lagadec**
Membres du bureau du Conseil de développement,
en charge de la commission « Environnement »

➔ Travaux transversaux

Groupe de travail « Prise de compétence mobilité »

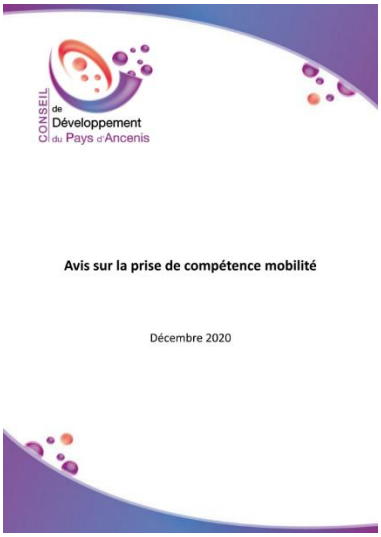

Ce groupe de travail, ouvert à tout membre du Conseil de Développement intéressé, a été créé début 2020 et a travaillé tout au long de l'année.

Concrètement ce groupe de travail a cherché à identifier l'intérêt d'une prise de compétence « mobilités » par la COMPA dans le cadre de la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 et d'en analyser chacune des composantes : les enjeux pour le territoire, les difficultés potentielles, les pistes concrètes d'action…

Ce travail a été réalisé à la demande du précédent Président de la COMPA Jean-Michel Tobie fin 2019. Cette demande a été confortée fin 2020 lors de rencontres du Conseil de Développement avec le nouveau Président Maurice Perrion et son vice-président à la ruralité et aux mobilités Jean-Yves Ploteau.

La méthodologie du groupe de travail a été la suivante :

- De mars à juin : chaque réunion du groupe de travail a été consacrée à un échange avec une intercommunalité voisine particulièrement volontariste en matière de mobilité. Ont ainsi été auditionnés successivement : Mauges Communauté (en présentiel), la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres (en visio-conférence) et la Communauté de communes Châteaubriant-Derval (en visio-conférence)
- Tout au long de l'année : certains membres ont participé à des rencontres régionales consacrées à cette prise de compétence
- De septembre à novembre : 2 réunions en présentiel et 1 consultation par mail ont permis de débattre composante par composante (exemple de composante définie par loi : « les transports scolaires ») notamment sur la base d'une compilation de retours d'expérience hors Pays de la Loire de territoires ruraux comparables au Pays d'Ancenis
- De mi-novembre à mi-décembre : un petit groupe de volontaires a échangé par mail et visio-conférence pour rédiger une version 1 d'avis, l'ensemble des membres ont ensuite pu réagir.

Un avis de 14 pages a été remis à la COMPA le 17 décembre 2020. Il sera distribué et présenté rapidement aux élus de la COMPA membres de la commission mobilité-ruralité le 11 janvier 2021. La COMPA prévoit d'échanger à nouveau avec le Conseil de Développement sur ce sujet courant 2021 (après la délibération de mars sur la prise de compétence, quand les élus de la Commission ont en seront à une phase d'élaboration plus précise d'actions).

« Questionnaires covid » et assemblée plénière du 1/10

Les membres du Conseil de Développement ont été renouvelés début 2020 (cf plus haut) et les commissions étaient en cours de finalisation de leurs travaux en cours donc à la recherche de nouveaux sujets. Cette recherche avait été amorcée dès l'assemblée plénière d'installation (le 22/01) avec un premier « brainstorming » des membres autour des thèmes qu'il leur semblerait intéressant de traiter. Mais le premier confinement est venu bouleverser ces plans : le Conseil de Développement ne pouvait ignorer la crise sanitaire en cours et se devait de réinterroger ses priorités. Le bureau a donc élaboré un premier questionnaire qui a été transmis en mai par mail à l'ensemble des membres du Conseil de Développement afin qu'ils fassent part des problématiques nées avec la crise actuelle ou exacerbées par la crise actuelle qui les préoccupent et sur lesquelles il leur semblerait intéressant que le Conseil de Développement travaille. 21 membres ont répondu et formulé un total de 187 propositions. Le bureau a identifié à partir de cela 23 grands thèmes

qui ont fait l'objet d'un nouveau questionnaire transmis aux membres début juillet pour commencer à les prioriser (autour de 3 critères : « intérêt et préoccupation », « plus-value possible du CDPA », « implication personnelle »).

Une assemblée plénière a pu être organisée en présentiel le 1er octobre (avec une limitation à 30 personnes du nombre de personnes présentées, photo ci-dessous) afin de relancer une dynamique après plusieurs mois sans réunions et réfléchir à futurs thèmes de travail. Un travail en 4 sous-groupes a été proposé pour finaliser la hiérarchisation des thèmes issus des « questionnaires covid » et commencer à en débattre pour identifier des pistes de travail concrètes.
Les résultats de cette plénière ont donné lieu à la création de nouveaux groupes de travail (cf ci-dessous) et les commissions existantes pourront prendre à leur charge des thèmes plébiscités lors de cette plénière (c'est d'ores et déjà le cas de la commission vie sociale qui a décidé fin 2020 de travailler sur les « conséquences sociales de la crise sanitaire »).

Lancement de 2 nouveaux groupes de travail « Place des femmes » et « culture »

Parmi les thèmes plébiscités par les membres présents lors de l'assemblée plénière du 1/10/20, figurent les thèmes « situation du secteur culturel local dans l'après-confinement et à l'accès de tous à la culture » et « place des femmes dans la société locale du pays d'Ancenis ». Ces 2 thèmes avaient été peu ou pas abordés précédemment par le Conseil de Développement.
Les 2 groupes de travail sont ouverts à tous les membres intéressés. Philippe Bellec a été désigné par le bureau du Conseil de Développement pour les animer.
Le groupe de travail « place des femmes en Pays d'Ancenis » s'est réuni 2 fois en visio-conférence en novembre et décembre 2020. Il a décidé de travailler en 2021 sur l'engagement des femmes dans la vie publique (fonctions électives, vie associative, éventuellement monde économique).
Le groupe de travail « culture » s'est réuni pour la première fois fin novembre 2020 et une première réunion de travail, entre Philippe Bellec, Amalia Ghémard (animatrice du Conseil de Développement), Arnaud Pageaud (Vice-Président culture de la COMPA), Vincent Deniaud (directeur du Pôle Animation Solidarité de la COMPA) et Fabienne Cosset (cheffe de service culture de la COMPA) a eu lieu le 17 décembre.

Participation au Réseau 44 des Conseils de Développement

RÉSEAU 44
DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

Créé sous forme associative en juin 2019, le Réseau 44 regroupe aujourd'hui 14 Conseils de Développement (soit la quasi-totalité des Conseils de Développement de Loire Atlantique, dont celui du Pays d'Ancenis). Les objectifs de ce Réseau sont notamment de permettre aux Conseils de Développement d'échanger sur leurs pratiques, de faire connaitre les Conseils de développement, etc.

Le comité d'animation du Réseau 44, qui s'est réuni en moyenne une à deux fois par mois (notamment en visio-conférence), était composé pour 2020 de 6 présidents ou membres de Conseil de Développement et de 2 animatrices

volontaires, issus de conseils de développement variés (l'animatrice du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis en fait partie). Il rend compte de son travail à l'ensemble du Réseau et est ouvert à toute personne intéressée.
Le Réseau a été subventionné en 2020 par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, ce qui lui as notamment permis d'avoir l'appui d'un prestataire à temps partiel.

Le Réseau 44 a organisé son Assemblée Générale annuelle le 3 mars 2020 (photos ci-contre), Roger Classine (membre du bureau) et Amalia Ghémard (animatrice salariée) y ont représenté le Conseil de Développement du Pays d'Ancenis.

Les projets menés par le Réseau 44 en 2020 ont été les suivants :

- Finalisation et diffusion au sein du Réseau de « fiches d'identités » de chacun des Conseils de Développement membres
- Réalisation en mi-juin 2020 d'entretiens en visio-conférence avec les animateurs et/ou présidents de chacun des Conseils de Développement membres pour capitaliser leurs expériences et formuler des pistes de travail pour le Réseau 44 autour de 5 thématiques (qui avaient été identifiées lors de l'événement inter-CD de fin décembre 2019)
- Mise en place d'une lettre d'actualité du Réseau 44 (2 lettres ont été diffusés au cours de l'année)
- Organisation le 22 septembre d'un webinaire sur la coopération entre élus et instances de participation citoyenne. Le principal intervenant était Jo Spiegel, ancien Maire d'une commune de l'Est de la France ayant développé le concept de « démocratie construction », 2 élus de Loire Atlantique ont également apporté leurs témoignages. 130 personnes (élus locaux, membres de Conseils de Développement…) ont participé à ce webinaire.
- Organisation à Châteaubriant le 15 octobre d'une réunion d'échange entre les 5 conseils de Développement du 44 fragilisés par la loi « Engagement et Proximité » de fin 2019 (qui rend non obligatoire les Conseils de Développement pour les intercommunalités de moins de 50 000 habitants)
- Organisation le 15 décembre de l'événement inter-CD annuel (qui a eu lieu cette fois en visio-conférence). Chaque Conseil de Développement membre y a présenté une réalisation 2020 et un projet 2021, dans un objectif de partage et d'interconnaissance. Puis un échange a eu lieu autour de propositions d'actions 2021 pour le Réseau 44 des Conseils de Développement (sur la base d'un questionnaire transmis aux CD membres en amont de la réunion). Une cinquantaine de membres ou animateurs de Conseils de Développement étaient présents (tous les CD membres du Réseau 44 étaient représentés sauf 2 qui avaient fait parvenir des éléments).
- Rédaction d'un cahier des charges et recrutement de 2 prestataires pour élaborer début 2021 une charte graphique et un site Internet pour le Réseau 44 des Conseils de Développement

Les réunions et rencontres en 2020

- 11 réunions du Bureau (dont 4 en visio-conférence)
- 5 réunions de la commission « développement économique »
- 4 réunions de la commission « vie sociale » (dont 1 en visio-conférence), 2 réunions de restitution de l'étude « La dématérialisation des services au public » (une aux partenaires et une plus grand public)
- 4 réunions de la commission « environnement » (dont 1 en visio-conférence)
- 5 réunions du groupe de travail « prise de compétence mobilité » ouvertes à tout membre intéressé (dont 2 en visio-conférence)
- 2 réunions du nouveau groupe de travail « place des femmes en Pays d'Ancenis » (en visio-conférence)
- 1 réunion de lancement du groupe de travail « culture » (en visio-conférence)
- 1 réunion « spéciale nouveaux membres » et 1 assemblée plénière d'installation du nouveau mandat en janvier, 1 assemblée plénière en octobre
- La participation à des comités de pilotage COMPA, réunions du comité de programmation LEADER du Pays d'Ancenis…
- Plusieurs réunions ou rencontres relatives au Réseau 44 des Conseils de Développement

Cette liste n'est pas exhaustive…. Divers rdv avec des acteurs de territoire, réunions préparatoires, participation à des séminaires etc. ont été réalisés par les bénévoles du Conseil de Développement (dont certains en visio-conférence compte tenu du contexte sanitaire).

Bilan Budgétaire pour l'année 2020

DEPENSES		
Poste de dépense	**Prévisionnel** en €	**Réalisé 2020** en €
Remboursement frais déplacement membres	2400	444
Publications (impressions rapports et avis)	1 000	960
Prestations diverses (pour intervenants conférence)	400	0
Adhésion CNCD (réseau national)	350	330
Réceptions (nourriture/boissons)	300	0
Envois postaux	200	200
Fournitures de bureau	50	50
Documentation	50	0
Total	**4750**	**1984**

Les frais de déplacements et les frais de réception ont été bien moindres que prévu étant donné l'impossibilité pour le Conseil de Développement de se réunir « physiquement » pendant une bonne partie de l'année (Covid19). Un budget important avait été prévu pour les frais de déplacements suite à une délibération prise par la COMPA en octobre 2019 visant à rembourser les frais de déplacements des membres internes au Pays d'Ancenis (et plus seulement externes), l'objectif étant de favoriser la participation de tous aux réunions et une meilleure représentativité géographique de membres du Conseil de Développement.

A noter : Ce tableau ne reflète pas la totalité des dépenses effectuées au titre des activités du Conseil de développement puisqu'ils ne tiennent pas compte de certains frais assumés par la COMPA :

- certaines dépenses de fournitures (ordinateur, photocopies, petit matériel,...),
- salaire de l'animatrice du Conseil,
- mise à disposition de véhicules de service,
- ...

Pour ses missions et réalisations, le Conseil de développement est soutenu financièrement par :

– la Communauté de communes du Pays d'Ancenis,

– le Conseil Départemental de Loire Atlantique
(cette subvention est versée à la COMPA, a posteriori, en fonction des dépenses de personnel et de fonctionnement effectivement réalisées)

Retrouvez les travaux et propositions du Conseil de développement sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis :

http://www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement/

Conseil de Développement du Pays d'Ancenis
Tél. 02 40 96 44 79 - Email : conseil-de-developpement@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com/compa/nos-partenaires/conseil-de-developpement/